



***Biographie de S.E. Madame l'Honorable Commissaire
Reine ALAPINI-GANSOU,
Présidente de la Commission Africaine des Droits de
l'Homme et des Peuples.***

**Conférencière Principale de la Conférence annuelle sur 'La
Démocratie et les Droits de l'Homme en Afrique',
Hôtel Savana, Dakar, 6 Décembre 2010, 9h-12h.**

- **Madame Reine ALAPINI-GANSOU** est née à Abidjan en Côte d'Ivoire le 11 Aout 1956. Elle est de nationalité BENINOISE, et elle est mariée.
 - Avocate au Barreau du BENIN depuis 1986, elle travaille dans diverses branches du droit.
 - De Tradition juridique de la Civil Law et de formation de droit privé, **Mme ALAPINI-GANSOU** est titulaire d'un DEA en droit et politique de l'environnement. Elle enseigne le droit pénal, la procédure pénale et le droit civil dans les Universités d'Abomey- Calavi et de Parakou au BENIN depuis 1999 pour la première et depuis 2004 pour la seconde. **Mme ALAPINI-GANSOU** est formée à la Common Law et a obtenu un Diplôme Universitaire de la Common Law depuis 2005. Elle a une expérience avérée dans le domaine de l'élaboration des lois et des textes juridiques.
- Dans le domaine des Droits de l'Homme :
- **Mme ALAPINI-GANSOU** s'est activement impliquée dans les mouvements associatifs depuis 1990 et a développé des actions fortement appréciées tant au plan régional africain qu'au plan européen et dans le système inter-Américain des Droits de l'Homme.

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute
Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal

Tel + 221 30 102 94 88 | Fax + 221 33 824 67 06 | @ iag-agi@iag-agi.org

Site web <http://www.iag-agi.org> | Centre de documentation <http://doc.iag-agi.org>

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.

- Elle a une parfaite connaissance des mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme à travers le monde ainsi qu'une parfaite maîtrise du système Onusien des Droits de l'Homme et a, à plusieurs reprises, présenté des communications sur ces sujets à la demande de la chaire de l'UNESCO ou des facultés de droit du BENIN.
- **Membre de la Commission Africaine des Droits et des Peuples depuis le 18 novembre 2005, Mme Alapini-Gansou** a été chargée de la promotion des Droits de l'Homme dans cinq Etats parties à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples : le Togo, le Sénégal, la RDC, la Tunisie, le Cameroun. Elle a assuré sa présence dans tous ces pays soit par le biais d'invitations formelles, soit par le biais d'activités connexes telles que des séminaires, ateliers ou conférences organisés en étroite concertation avec les autorités de ces Etats.
- Membre du groupe de travail sur les personnes âgées et des handicapés de la CADHP depuis 2007, **Mme Alapini-Gansou** participe à ce titre à l'élaboration de deux instruments juridiques de promotion et de protection des droits des personnes âgées et des handicapés en Afrique. Depuis son entrée en fonction à la CADHP, **Mme Alapini-Gansou** a focalisé ses efforts sur les activités de protections des Droits de l'homme, notamment sur les cas individuels de violations des Droits de l'Homme. Durant son mandat la CAHDP a rendu plus d'une vingtaine de Décisions. Ce qui porte à ce jour le nombre de décisions à 450. A ce titre elle se sent parfaitement à l'aise tant dans l'application du droit de la Civil Law que dans celui de la Common Law.
- **Dans le cadre de ses fonctions à la CADHP, Mme Alapini-Gansou a été nommée Rapporteuse Spéciale sur les Droits des Défendeurs des Droits de l'Homme de 2005 à 2009.** A ce titre elle a participé à plusieurs séminaires sur des thématiques diverses liées à la promotion et à la protection des Droits des défenseurs des Droits de l'Homme. Avec les réseaux des défenseurs des Droits de l'Homme, elle a organisé un colloque africain sur les droits de défenseurs des Droits de l'Homme à Kampala en Ouganda. En Août 2008, elle a organisé à Cotonou au Bénin un Atelier continental de confection d'outils de travail pour les Droits des Défenseurs des Droits l'Homme. Deux documents ont été élaborés : un

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute
Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal

Tel + 221 30 102 94 88 | Fax + 221 33 824 67 06 | @ iag-agi@iag-agi.org

Site web <http://www.iag-agi.org> | Centre de documentation <http://doc.iag-agi.org>

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.

guide pour les Droits des défenseurs des Droits de l'Homme et manuel de formation, ceci avec l'appui de la Norvège et l'Ambassade Fédérale de l'Allemagne au Bénin. Elle a aussi mis en place un bulletin de liaison. Elle a organisé en octobre 2008 un colloque national sur les Droits de l'Homme au Bénin avec les membres de la Société Civile, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du 10^{ème} anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des Droits de l'Homme avec l'appui de OPEN SOCIETY Afrique de l'Ouest. **Mme Alapini-Gansou** a organisé le 10 décembre 2008 un dialogue national inter actif sur les questions des Droits de l'homme au Bénin. Elle a organisé un séminaire de formation au profit des enseignants du primaire et du secondaire sur l'Education aux Droits de l'homme du 7 au 11 décembre 2009. Elle a participé à une table ronde à l'occasion de la 61^{ème} journée internationale des Droits de l'Homme sur les questions liées aux Droits de l'homme au Bénin, au Bureau du Médiateur de la République à Porto-Novo (BENIN). Durant son mandat de Rapporteuse spéciale sur défenseurs des Droits de l'Homme **Mme Alapini-Gansou** s'est fait une parfaite connaissance de l'enjeu des droits des populations dans la région des Grands Lacs et en a fait rapports à la CADHP.

- **Mme Alapini-Gansou est Présidente en exercice de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples depuis le 11 novembre 2009.** A ce titre, elle dirige la CADHP conformément à la Charte Africaine et au règlement intérieur de la commission. Il faut noter que **Mme Alapini-Gansou** a suivi de manière très attentive le processus d'élaboration et d'adoption du nouveau règlement intérieur de la CADHP en vigueur depuis Août 2010.
- **Présidente du Comité de Lutte contre le VIH/SIDA au sein de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples depuis le 25 mai 2010, Mme Alapini-Gansou** œuvre au renforcement de cette thématique et élaboré des termes de références et un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution qui crée ce comité.

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute
Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal

Tel + 221 30 102 94 88 | Fax + 221 33 824 67 06 | @ iag-agi@iag-agi.org

Site web <http://www.iag-agi.org> | Centre de documentation <http://doc.iag-agi.org>

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.

- **Mme Alapini-GANSOU** parle couramment le Français et l'Anglais ; elle a une bonne connaissance de l'outil informatique.

Institut Africain de la Gouvernance – Africa Governance Institute
Sotrac Mermoz SIPRES n° 32, Dakar, Sénégal

Tel + 221 30 102 94 88 | Fax + 221 33 824 67 06 | @ iag-agi@iag-agi.org

Site web <http://www.iag-agi.org> | Centre de documentation <http://doc.iag-agi.org>

Promouvoir la gouvernance de développement en Afrique à travers le plaidoyer et le dialogue politique, la recherche stratégique, la dissémination et la diffusion.